



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE LAMBRUISSE
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Compte-rendu de la séance du mercredi 23 décembre 2020

Présents : Monsieur Robert MARTORANO, Monsieur Patrick BELLON, Monsieur Eddie AMARA, Monsieur Claude CHAILAN

Absent(s) : Monsieur Ronald STARON, excusé, Monsieur Serge BENSA par Monsieur Robert MARTORANO, Monsieur Gilbert DERRISSARD par Monsieur Robert MARTORANO

Secrétaire(s) de la séance : Eddie AMARA

Séance ouverte à : 10 heures 00

Le Maire évoque le caractère urgent de l'ordre du jour compte tenu du calendrier proposé par l'entreprise, pour justifier le délai réduit de convocation. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Ordre du jour:

Signature du marché de travaux pour la 1ère tranche de restauration de l'Eglise ND de l'Assomption

Délibérations du conseil:

Signature du Marché de travaux pour la 1ère tranche de Restauration de l'Eglise ND de l'Assomption (DE 2020_046)

Le Maire expose que suite au lancement du marché de travaux pour la 1ère tranche de restauration de l'Eglise ND de l'Assomption, deux entreprises avaient répondu à cette offre.

Après plusieurs réunions, en présence des entreprises, de l'AMO et de l'architecte, il est proposé de retenir la société **GAMBA s.a.r.l.** avec la proposition financière suivante:

TRAVAUX DE BASE:	186 217.60 € H.T.
TRANCHE CONDITIONNELLE: (Protection du pied de façade)	29 194.58 € H.T.
PART A COMMANDE:	
Fouille de pianotage (Q max de 80) : 725.04 € H.T. le m3 pour total max de	58 003.20 € H.T.
Fouille de ramaillage (Qmax de 95): 201.68 € H.T. le m3 pour total max de	19 159.60 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise GAMBA s.a.r.l. et tous les documents à intervenir pour la bonne marche de cette opération.

Décide d'inscrire au budget 2021 les crédits supplémentaires à l'opération EGLISE, afin de couvrir tous les frais inévitables à la 1ère tranche de travaux.

La séance est levée à 10 h 25

